



# Compte Rendu Réunion de Conseil Municipal du 24/02/2021

**Présents :** P. BELY – S. MARIOT- H. BARDIN – M-R. MICHENEAU - M-C. BAZIN – L. BENARD— D.FOUCAUD - A. LERMITE – F.OLLIVIER - M. PAQUEREAU – S. PARPAILLON – D. RICHARD — J.F TOUZEAU

**Absents excusés :** L.PIHA - E.ARNOUX

## VIE MUNICIPALE

### AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ENTRÉES DE BOURG



Suite au dépôt du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme marchés sécurisés pour les aménagements de sécurité

Rue de la Salle et Rue de la Ferrière, la commune a reçu trois offres. Ces offres ont été étudiées par la commission communale d'appel d'offres et le choix de l'entreprise a été validé par le Conseil Municipal. L'entreprise retenue pour les travaux est **CHARIER TP** de la Roche-sur-Yon pour un **montant global de 100 669,20 € TTC**. Une première réunion de chantier entre l'entreprise, les concessionnaires de réseaux, le cabinet Morinière et les élus aura lieu fin mars afin de convenir du calendrier de travaux. Ceux-ci devraient débuter avant l'été.

### VENTE DE BOIS



Un gros chêne est tombé en bordure la zone de Loisirs des Brosses. Le conseil municipal souhaite vendre le bois à un habitant de la commune comme bois de chauffage. Il y a

environ une dizaine de stères à faire. Le prix a été fixé à 20€ le stère. **Le bois est à débiter avant le 15 avril et ne pourra être enlevé qu'en début d'été**. Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître en Mairie avant le 20 mars 2021. Ce bois ne pouvant constituer qu'un seul lot, un tirage au sort aura lieu si plusieurs personnes se présentent.

### TRAVAUX DE VOIRIE LA RASLIÈRE



Les travaux de la Raslière ont pris du retard en raison des intempéries et des aléas de chantier.

La Raslière étant une partie très ancienne de la commune, les réseaux ont réservé bon nombre de « surprises » à l'entreprise ASA TP en charge des travaux. La fin de chantier est repoussée à début avril.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



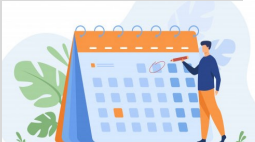
Le conseil municipal a étudié les dossiers de demande de subventions déposées par les associations . Du fait de la crise

sanitaire, les associations sportives ont sollicité une aide plus importante que les années précédentes. Le conseil municipal a validé toutes les demandes des associations locales et a décidé d'aider financièrement plusieurs associations caritatives. Ont été votées les sommes suivantes :

- ◆ OGEC Cantine : 11 493 €
- ◆ Chamboultou : 11 450 €
- ◆ FC Essarts-Boulogne-Merlatière (Football) : 1 000 €
- ◆ Boulogne-Merlatière-Basket : 700 €
- ◆ Secours Catholique: 150 €
- ◆ Banque Alimentaire: 100 €
- ◆ Restos du Cœur : 100 €

## FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera exceptionnellement fermée le **vendredi 12 mars 2021**, le personnel étant en formation ce jour là.



## PAGE FACEBOOK

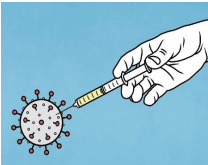


La commission communication vient de créer une page Facebook. [www.facebook.com/mairiemerlatiere](http://www.facebook.com/mairiemerlatiere) Nous vous invitons à suivre cette page ainsi que notre site internet de [www.la-merlatiere.fr](http://www.la-merlatiere.fr) afin d'être informé en temps réel des actualités de la commune. Nous vous remercions par avance de votre bienveillance.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lors de sa séance du 13 février 2021, le CCAS a décidé une nouvelle fois de reporter le goûter pour les personnes âgées de plus de 65 ans. La situation sanitaire ne permet pas pour l'instant de réunir nos aînés. Le goûter est donc reporté à la date du **samedi 4 décembre**

## VACCINATION COVID DES +75 ANS



Un groupe d'élus a contacté tous les habitants âgés de plus de 75 ans au sujet de la **vaccination contre la Covid-19**. 26 d'entre eux ont accepté l'aide de la municipalité pour la prise de rendez-vous. Nous sommes en contact avec le centre de vaccination de La Roche sur Yon et espérons obtenir satisfaction prochainement. Plus d'information à suivre !

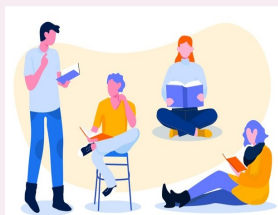
## VIE ASSOCIATIVE

### BIBLIOTHEQUE

Rappel des horaires de la bibliothèque pendant la période de couvre-feu :

**Mercredi: 17h00 à 17h45**

**Dimanche: 10h00 à 11h00**



### CENTRE CHAMBOULTOU

L'accueil de loisirs recrute un animateur / une animatrice enfance pour l'accueil de loisirs et accueil périscolaire. Poste à temps partiel 27h en CDD de 5 mois renouvelable. Profil recherché: BAFA—CAP Petite enfance ou BPJEPS - expérience en accueil de loisirs exigée.

Poste à pourvoir de suite. CV + lettre de motivation à envoyer à Méлина TESTE—Accueil de loisirs Chamboulto 17 rue de la Ferrière 85140 LA MERLATIERE (02.51.40.57.92) ou par mail [centredirectionmerlat@gmail.com](mailto:centredirectionmerlat@gmail.com)

## INFOS DIVERSES

### ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales qui étaient prévues en mars sont reportées en juin 2021. A l'heure de la rédaction de ce compte-rendu nous ne connaissons pas encore les nouvelles dates de scrutins.

Pour vous inscrire sur les listes électorales vous devez vous présenter en Mairie ou le faire sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pièces à fournir :

- ◆ Pièce d'identité
- ◆ Justificatif de domicile



### ANALYSE DES EAUX DE PUIITS

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**. Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire. **En mars 2021**, l'analyse complète sera facturée **65.90 € TTC au lieu de 87.91 € TTC**

Vous pouvez apporter vos flacons au laboratoire à La Roche-sur-Yon. **Attention, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement**

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou [labo@vendee.fr](mailto:labo@vendee.fr)